

LES ENJEUX DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

La différenciation pédagogique permet de gérer les différences entre les élèves... mais lesquelles ?

- Il n'y a pas deux apprenants qui apprennent de la même **manière** ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui apprennent à la même **vitesse** ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui soient **prêts** à apprendre en même temps ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui utilisent les mêmes **techniques** d'étude ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui **résolvent** les problèmes de la même manière ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui possèdent le même profil **d'intérêt** ;
- Il n'y a pas deux apprenants qui soient **motivés** pour atteindre les mêmes buts

Les postulats de Burns (1971)



UNE DÉFINITION DE CONSENSUS

« La différenciation est la prise en compte par les acteurs du système éducatif des **caractéristiques individuelles** (besoins, intérêts et motivations ; acquis, non acquis et difficultés) ; **modes d'apprentissage** (style, rythme, pouvoir de concentration, engagement...); **potentialités** à exploiter... de chaque élève en vue de permettre à chacun d'eux de **maîtriser** les objectifs fondamentaux prescrits et de **développer** au mieux leurs potentialités, et de permettre au système éducatif d'être à la fois plus **pertinent, efficace et équitable** »

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire (CNESCO, 2017, p. 24)

Michel PERRAUDEAU

C'est la « diversification des supports et des modes d'apprentissage pour un groupe d'apprenants aux besoins hétérogènes mais aux objectifs communs »

Différenciation pédagogique

Prendre en compte

dans le but de

caractéristiques individuelles

- Besoins

- Intérêts et motivations

- Acquis, non acquis

- Difficultés

Modes d'apprentissages

- Style

- Rythme

- Concentration

- Engagement

Potentialités

- Maîtriser les objectifs fondamentaux prescrits

- Développer leurs potentialités

- Aller vers un système éducatif

- pertinent

- efficace

- équitable

ENVIRONNEMENT DE L'ELEVE	CONTENUS D'APPRENTISSAGE	PRODUCTION DE L'ELEVE
Fournir un référentiel visuel ou écrit (affichage, fiche outil, manuel, cahier de leçon, production attendue = modèle, glossaire). Faire reformuler les consignes par les élèves. Autoriser le travail debout ou sur un autre support (table haute, sol), apprendre et travailler en mouvement. Adapter la durée de travail (temps plus court ou plus long, pauses prévues). Alterner un travail individuel, en binôme et en petit groupe. Utiliser des outils de gestion du temps (timer visuel, étapes de la séance au tableau, pas à pas de la tâche). Autoriser le déplacement dans la classe pour aller chercher de l'aide. Prévoir des moments ritualisés et sécurisants. Donner une seule consigne à la fois. Soutenir une consigne orale par une consigne visuelle (écrite ou illustrée). Utiliser des supports de manipulation (flash- card, étiquette mot). Proposer une aide évolutive (guidage puis retrait de l'aide, <u>groupe de besoin</u>).	Proposer plusieurs textes de niveaux de difficulté différents pour une même tâche. Proposer des supports variés pour un même contenu (texte, image, schéma). Utiliser des documents avec une mise en page aérée et épurée. Fractionner une tâche complexe en sous-tâches successives. Offrir un support avec des mots-clés déjà surlignés. Utiliser des exemples ancrés dans des situations concrètes ou du quotidien de l'élève.	Donner la possibilité de choisir le mode de restitution. Accepter une production partielle ciblée sur l'essentiel. Proposer plusieurs modalités de production (oral, écrit, dessin). Proposer une production collective plutôt qu'individuelle. Autoriser des réponses mélangeant 2 langues. Permettre plusieurs essais avant la production finale. Proposer une évaluation orale individuelle. Encourager l'autocorrection à l'aide d'une grille ou d'un outil. Donner des phrases à compléter plutôt que des phrases à produire entièrement. Réduire la quantité de travail attendu sans réduire l'exigence cognitive.